

Passerelle entre les cégeps et l'UQAR

Le nombre de cours reconnus est établi en fonction de la cote R, selon les modalités suivantes :

- Cote R ≥ 28** Reconnaissance de l'ensemble des dix cours mentionnés (30 crédits).
- Cote R ≥ 26** Reconnaissance des huit premiers cours mentionnés (24 crédits).
- Cote R < 26** Reconnaissance faite sur la base de l'étude du dossier du DEC complété.
Chaque cours collégial doit être réussi avec une note supérieure ou égale à la moyenne du groupe (maximum de 24 crédits parmi les 8 premiers cours mentionnés).

Baccalauréat en administration (7464)				
Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0)				
Cote R ≥ 28	Cote R ≥ 26	Cote R < 26 (Étude du dossier)	ADM 100 14	Management
			ADM 250 14	Droit des affaires ¹
			ANG 100 10	Cours d'enrichissement ²
			CTB 150 14	Comptabilité financière
			FIN 100 14	Gestion financière I
			GRH 120 14	Gestion des ressources humaines
			GTA 101 14	Introduction aux systèmes d'information
			MRK 100 14	Marketing
			CTB 300 14	Comptabilité de gestion
			ECO 120 14	Macroéconomie

¹ Les étudiants désirant cheminer dans la concentration « services financiers » devront plutôt suivre le cours *FNP 151 14 : Droit des établissements financiers*.

² Le cours *ANG 100 10 : Anglais des affaires* est reconnu comme cours d'enrichissement dans toutes les concentrations, à l'exception de la concentration « gestion des ressources humaines », où il remplacera un cours optionnel.

Note

Dans l'éventualité d'une modification à la reconnaissance d'acquis ou du non-renouvellement, la modification ou la fin de la reconnaissance d'acquis ne s'appliquera qu'aux cohortes débutant leur formation universitaire après la date de ce changement.

**En vigueur à compter du trimestre d'hiver 2020.*

Module des sciences de l'administration

Campus de Lévis
Tél. : 418 833-8800, poste 3250
Courriel : adm_levis@uqar.ca

Campus de Rimouski
Tel. : 418 723-1986, poste 1546
Courriel : mod-adm-rimouski@uqar.ca